



Plateforme de Gestion du Corridor  
Forestier Ankeniheny- Zahamena  
**PlaCAZ- Toamasina**



Comité Multi-local de  
Planification  
**CMP - Fianarantsoa**

## RESOLUTIONS DE L'ASSISE INTERSTRUCTURELLE

*Du 01 au 03 Août 2007*

---

N° 001 / 2007/PlaCAZ-CMP

De par son importance, la gestion des corridors forestiers ne saurait se faire sans l'implication effective des acteurs locaux.

Le lien qui existe entre la forêt et la pauvreté révèle des enjeux aussi complexes qu'une approche pluridisciplinaire abordée dans un cadre de responsabilisation à multi-niveau et à la fois multisectorielle, alliant entre autres, foresterie, développement agricole, bonne gouvernance, est plus que nécessaire.

PlaCAZ et CMP sont deux structures mises en place au niveau des anciennes provinces autonomes respectivement de Toamasina et de Fianarantsoa pour assurer, par le biais des forums de discussion et des concertations, la participation publique dans le développement des écorégions de l'Est de Madagascar.

Leurs interventions tendant vers le renversement de la situation de dégradation des ressources naturelles, (*certes relativement plus lente que la propagation de pandémies telles le Sida mais plus sûre*), sont cadrées dans la mise en œuvre du MAP (Madagascar Amperin'Asa), notamment dans son engagement 7. Elles visent l'harmonisation des efforts pour le développement économique et la conservation du capital ressources naturelles.

La tenue de l'assise inter structurelle a pour objectif principal l'union de la force des deux structures et la concertation visant la mise en place d'une stratégie de leur pérennisation par rapport au contexte de développement actuel.

Elle a suivi l'organisation concertée ci-après :

***Calendrier :***

- Echanges entre les deux structures (*mercredi 01 Août 2007*),
- Rencontre avec les Responsables des Départements ministériels (*jeudi 02 Août 2007*)
- Table ronde avec les partenaires techniques et financiers de développement (*vendredi 03 Août 2007*)

### ***Thèmes fédérateurs :***

- La décentralisation : Place des deux plates-formes vis-à-vis de la disparition des provinces autonomes, la décentralisation budgétaire, la mise en place des Centres d'Appui aux Communes
- La mise en place des nouvelles aires protégées : entente vis-à-vis des PTF sur la perception du rôle des deux plates-formes dans la gestion des nouvelles aires protégées ; Problème de reconnaissance des plates-formes par les Partenaires (Plates-formes plusieurs fois considérées comme simples partenaires et non leaders et/ou maîtres d'oeuvre)
- L'aménagement du territoire : la place que devrait tenir les plate-formes par rapport à la mise en place du schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT).
- Le développement de partenariat : mobilisation des partenaires pour la mise en place des CAC et la pérennisation des structures

### ***A l'issue de la tenue de l'Assise inter structurelle, PlaCAZ et CMP, ensemble, prennent les résolutions suivantes :***

#### **1. Sur les perspectives institutionnelle et organisationnelle des deux structures :**

CMP et PlaCAZ sont deux plates-formes interrégionales de concertation et de promotion de la gestion durable des corridors forestiers de Madagascar.

Ils ont pour finalité le maintien de l'intégrité des corridors pour le développement durable des Régions.

#### **Mission de PlaCAZ et CMP :**

CMP et PlaCAZ ont pour mission :

- La facilitation de la concertation interrégionale en matière environnementale et de développement durable respectivement dans la zone d'Ankeniheny Zahamena pour la PlaCAZ Tamatave et la zone de Fandriana-Vondrozo pour le CMP Fianarantsoa
- La mobilisation des parties prenantes
- Le plaidoyer pour l'intérêt du corridor
- L'Information et Communication

Les domaines d'implication des deux structures sont cadrés prioritairement dans les trois thèmes :

- *Décentralisation : accompagnement dans la mise en place des CAC*
- *Mise en place des nouvelles aires protégées : promotion de la gouvernance communautaire et l'approche écorégionale*
- *Aménagement du territoire : participation dans la mise en place du SRAT et développement de base de données*

Les deux structures exercent leurs missions dans la neutralité.

#### **Statut de PlaCAZ et CMP :**

Les deux structures feront le nécessaire pour obtenir un statut de Plate-forme de concertation approuvée ou instaurée par un Arrêté Interrégional.

Par ailleurs, en vue de leur pérennisation, PlaCAZ et CMP mettront en place respectivement un dispositif d'exécution des activités à officialiser : commission d'intervention ou secrétariat exécutif, doté(e) d'un mécanisme plus opérationnel, leur permettant d'être éligibles vis-à-vis des éventuels financements (structure d'association ou d'ONG)

### Fonctionnement :

Les deux Plates-formes, par le biais de leurs secrétariats, pourraient mobiliser de fonds pour leur fonctionnement, issus :

- d'une fourniture de service
- de la contribution intervenants dans les écorégions,
- de la contribution des Collectivités territoriales décentralisées

## **2. Sur les Visions des deux structures pour le développement des écorégions Ankeniheny-Zahamena et Fandriana-Vondrozo dans le cadre de la mise en œuvre du MAP**

La préservation des corridors devrait associer un certain nombre de mesures instaurées d'une manière intégrée. De ce fait, PlaCAZ et CMP préconisent la mise en place des dispositifs transversaux, prenant la forme et le rôle de «*ceintures de sécurité* », superposables des deux corridors forestiers (Ankeniheny-Zahamena et Fandriana-Vondrozo) :

- **Ceinture verte** : la préservation des ressources naturelles renforcée par la mise en place des nouvelles aires protégées (transfert de gestion, Koloala, surveillance villageoise et d'autres mesures environnementales)  
(Engagement 7 MAP)
- **Ceinture blanche** : la promotion de la bonne gouvernance (mise en place des CAC pour toutes les Communes situées à la lisière des corridors, renforcement des capacités institutionnelles des responsables Communaux et locaux...)  
(Engagement 1 du MAP)
- **Ceinture grise** : l'éducation environnementale, la communication pour le changement positif de comportement (incluant la mobilisation des médias de proximité et le respect des valeurs sociales et culturelles locales)  
(Engagement 3 MAP)
- **Ceinture jaune** : l'autosuffisance alimentaire, le développement agricole, la promotion du corridor économique au service du développement des populations riveraines : optimisation de valorisation économique des ressources exploitables durablement (eau, biodiversité, captage de carbone, écotourisme, etc.)  
(Engagement 2, 4, 6 MAP)

Fait à Antananarivo, le 03 Août 2007

Pour PlaCAZ Toamasina,

  
Le Président,  
**RANDRIANALISON Gervais**

Pour CMP Fianarantsoa

  
Le Président  
**ANDRIARIMALALA Jean Sylvain**

## ANNEXES

### A. POINTS FORTS DES RENCONTRES AVEC LES INSTITUTIONS ET ORGANISMES DE DEVELOPPEMENT DU JEUDI 02 AOUT 2007

**a- MPRDAT / Ministère auprès de la Présidence de la République chargé de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire :**  
(Rencontre avec le Ministre)

- Le Ministre est très impressionné et intéressé par le rôle déjà joué par les deux plates-formes
- Engagement du Ministre de réunir les 8 Chefs de Région concernés par les corridors pour statuer sur l'institutionnalisation des deux structures au niveau des inter régions avec l'accompagnement de certains représentants des maires
- Promesse du Ministre de renforcer l'appui pour l'opérationnalisation et le développement des Centres d'Appui aux Communes (CAC) dont la gestion administrative est facilitée par les deux structures pour desservir les communes du corridor.

**b- MINENVEF / Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts :**  
(Rencontre avec le Secrétaire Général)

- Reconnaissance du Ministère du rôle crucial des deux structures dans la gestion de la forêt de l'Est de Madagascar notamment dans le processus de mise en place des nouvelles aires protégées (NAP)
- Promesse émanant du Ministère de prise d'acte administratif, matérialisé par un arrêté ministériel pour la reconnaissance et le parrainage des deux structures
- Conseils du SG sur l'harmonisation des activités avec les priorités régionales auxquelles seront également alignées les activités du Minenvef au niveau des Régions
- Engagement du SG à donner un appui sur la mobilisation du PE3 pour les activités prioritaires dans les Communes du corridor, liées au développement et à la conservation.

**c- WWF & Conservation International & USAID**  
(Rencontre avec les Hauts Responsables : DG, Vice Président Régional CI, Directeurs et Responsables techniques)

- Ré-affirmation de l'utilité de la présence de PlaCAZ et CMP :
  - grand appui constaté dans la mise en oeuvre de la déclaration présidentielle de Durban sur l'instauration des SAPM,
  - contribution palpable dans la diminution de la déforestation à Madagascar depuis 2002
  - contribution dans l'obtention de certains résultats dans le cadre des activités des programmes de l'USAID
- Conviction sur le rôle que doivent désormais jouer les acteurs locaux dans le cadre de transfert de compétence aux Responsables locaux et de pérennisation des activités de développement

- Promesse de renforcement de collaboration dans le cadre de la future mission de l'USAID (*dont le secteur environnement restera toujours une priorité durant les années à venir*)
- Promesse d'engagement de plaider pour la possibilité de mobilisation des fonds de la Fondation pour les Aires Protégées (qui ne sont pas seulement destinés à l'ANGAP)

**B. RESULTATS DE LA TABLE RONDE ORGANISEE LE 03 AOUT 2006 A  
L'HOTEL L'ASTAURIA, ANTANIMENA**

<i>Organisme</i>	<i>Domaines de collaboration (possible avec CMP et PlaCAZ)</i>	<i>Formes / Modalités</i>	<i>Étape de concrétisation</i>
ANGAP	Ceinture verte (CMP&PlaCAZ)  Ceinture blanche (CMP&PlaCAZ) : bonne gouvernance (renforcement des capacités des Communes)	Fourniture d'expertise et personnes ressources pour appui technique  A travers le COSAP : contribution dans la prise en charge de l'appui aux Commune par le CAC	A discuter au niveau de la prochaine réunion du COSAP
CI		Développement d'activités par le biais de NODE Pour les deux écorégions	
WWF	Education environnementale	Par le biais des Clubs Vintsy et agents locaux formés en éco pédagogie au niveau des deux écorégions	Déjà en cours
ONE	EIE / TBE	Eventuelle participation des membres des structures de concertation, suivant leurs technicités et compétences	
FFEM		Mise à disposition des Documents de capitalisation  Fédération des VOI	
Mines	Gestion rationnelle des ressources naturelles Lutte contre la déforestation	Par le biais de la CIMF	
JIRAMA	Préservation de ressources naturelles	Probable instauration de taxes appropriées (ex. FNE)	Décision interministérielle
USAID	SAPM (Consultation publique) CAC	Par le biais de ERI, MIARO	
MINENVEF	Cf. résultats rencontre avec SG	Plaidoyer du Ministère dans la mobilisation du PE3	

### C. PLAN D'ACTION A COURT TERME : PLACAZ ET CMP

Activités	Tâches	Responsable	Chronogramme
	Etablissement Résolutions de l'assise inter structurelle à signer par les deux Présidents	ST PlaCAZ, SE CMP	Semaine du 06 Août
Stabilisation des statuts des deux plate-formes	Formalisation des structures (association, ...)	ST PlaCAZ, BP CMP	Avant fin de septembre
	Etablissement ébauche arrêté interrégional	PlaCAZ	Fin Août 2008
	Etablissement de projet de texte de reconnaissance des deux plate-formes	BP CMP	Ebauche Fin Août 2007
Rencontre interministérielle, interrégionale et intercommunale MPRDAT	Contacts, Mobilisation	Vice Présidente PlaCAZ, Mme Ravaka du MPRDAT	Octobre 2007
	Elaboration de TDR de la rencontre interministérielle	BP CMP	Ebauche mi-septembre 2007
Suite de la table ronde : Visite porte à porte auprès des PTF potentiels non encore visités (Président Sénat, Ministères : Energies, MAEP. Ministres Coach ; Tany Meva, JIRAMA, Fondation pour les AP, UE, SCAC, ...)	Préparation	ST, BP PlaCAZ	Octobre- Déc 2007
	Organisation	BP PlaCAZ, CMP Fianar, Tom, Mark	Avant fin 2007
Mise en œuvre d'activités d'urgence	Mise en place de nouveaux CAC	BP CMP, PlaCAZ Partenaires potentiels : ANGAP, Régions, ADRA, JIRAMA, USAID, SHERRIT, CRS, WWF, FID, CARE	Fin Décembre 2007
Etude de faisabilité des taxes vertes	Recherche informations	BP PlaCAZ	Fin Octobre 2007